



Formation 67 :

Intitulé de la formation :

Création entreprise de bâtiment

Identifiant interne :

CPF_FOR_JCMEDB

Pré requis :

Aucun

Objectif de la formation :

Les objectifs de ce parcours de formation spécifique au bâtiment sont de :

- Maîtriser les clés de la démarche de création d'entreprise (étude de marché, business plan, recherche de financement)
- Savoir comment trouver ses clients et vendre ses produits et / ou services
- Savoir organiser son entreprise pour pouvoir la développer dans le futur
- Connaître les points d'attention spécifiques à la création et au développement d'une entreprise de bâtiment

L'accès au catalogue de 9 parcours de formations enregistrées en vidéo est ouvert pour 3 mois en illimité. Pendant ces trois mois, le porteur (la porteuse) de projet est motivé par un consultant pour se former.

Contenu de la formation :

La formation est réalisée en ligne. Elle comprend 5 ressources pédagogiques :

1 / 9 parcours de formation généraux sur la création d'entreprise et son développement. Les parcours sont étudiables pendant 3 mois, 24h/24 et en illimité par le porteur de projet.

- Je me prépare à entreprendre
- Je crée mon entreprise
- J'établis mon business plan
- Je finance mes projets et mon entreprise
- J'assimile les bases de la comptabilité
- Je me forme au droit des sociétés
- Je me forme au droit social
- Je prospecte
- Je développe mon chiffre d'affaires

La durée moyenne d'un parcours est de 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Les parcours de formation sont installés sur une plateforme de e-learning ludique et conviviale. Les apprenants sont représentés par leurs avatars qui tchatent entre eux.

2/ Un document de 35 pages spécifique à la création d'une entreprise artisanale de bâtiment. Ce document permet de réaliser une étude de marché et éclaire sur les opportunités liées à la rénovation énergétique et aux

énergies renouvelables. Le document permet d'approfondir comment prospecter, les plateformes de mise en relation avec des prospects, les critères de satisfaction des clients, les principaux groupes de bâtiment donneurs d'ordres, etc.

3/ Une sélection de vidéos réalisées par des experts du bâtiment qui complètent le dossier de travail cité en 2/

4/ Un livre numérique « Les clés de la création d'entreprise ».

Ce livre complète les parcours de formation en vidéo et vous permet d'étudier dans le détail les étapes pour développer votre projet d'entreprise :

- définir votre projet autour d'une opportunité,
- étudier votre marché et développer une stratégie,
- mettre en œuvre les moyens nécessaires à la création de votre activité,
- établir votre business plan,
- réaliser la planification financière du projet pour en vérifier la rentabilité,
- installer son entreprise pour pérenniser votre business dans le temps.

L'ouvrage permet également de télécharger un tableur qui contient des modèles, des tableaux types, des liens et des matrices pour formaliser votre projet.

5/ Un coaching en visio ou par téléphone réalisé par un consultant en entrepreneuriat :

- le premier rendez-vous a pour objet de vous apprendre à vous former en ligne,
- deux ou trois autres rendez-vous ont pour but de faire le point sur l'avancement de la formation.

Temps forfaitaire parcours, livret BPI, vidéos métiers, livre : 153 H

Les points forts de la formation :

Les parcours sont étudiables par le porteur de projet pendant 3 mois, 24Heures/24, en illimité sur www.forces-lms.com.

9 parcours de formation sont disponibles pendant 3 mois et 24H/24 pour acquérir les compétences et connaissances manquantes à chaque porteur de projet.

Les formations sont enregistrées en vidéo par des consultants spécialisés dans leurs domaines de compétences et dans l'accompagnement des porteurs de projets entrepreneuriaux.

Le document spécifique au bâtiment est pratique et permet en peu de temps de connaître les spécificités du secteur et comment y faire sa place.

Plusieurs experts ont enregistré les formations en vidéo des parcours de formation.

Les vidéos sont interactives, enregistrées sous forme d'interviews entre un expert et un intervieweur, le plan de la formation, les idées clés et les points importants sont incrustés en texte dans la vidéo.

La plateforme de e-learning utilisée reconstitue un centre de formation avec 7 salles de formation qui hébergent les formations. Les apprenants sont représentés par des avatars qui peuvent échanger entre eux.

Résultats attendus de la formation :

A l'issue de la formation, le porteur de projet a acquis les connaissances techniques (juridiques, fiscales, financières, commerciales, etc.) qui lui manquaient pour créer son entreprise de bâtiment et la développer. Il connaît le marché du bâtiment, les bonnes pratiques pour se lancer et trouver des clients.

Modalités pédagogiques :

9 parcours de formation accessibles pendant 3 mois.

Formation en ligne ouverte 24h/24.

Handicap :

Formation en ligne 24h/24.

Prix :

990 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

Possibilité d'effectuer des examens de validation de connaissances à la fin de chaque parcours. Ces examens sont notés. FORCES délivre une attestation de formation avec les notes à la fin de la formation.

L'attestation de formation est très utile aux porteurs de projets pour prouver leur sérieux, par exemple pour obtenir un financement bancaire ou pour négocier un crédit avec in fournisseur.

Prix de la formation avec attestation de formation : 1 450 € nets de TVA dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr